

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation :

Nom : MORTIER DE REPARATION 10

Identification du produit : Mortier

Identification de la Société/Entreprise :

Raison Sociale: XELLA THERMOPIERRE®.

Adresse: ZA Pré Châtelain - St Savin - 38307.BOURGOIN JALLIEU cedex - .FRANCE.

Téléphone: 04 74 2 8 90 15. Fax :04 74 28 89 20. mail : christian.guegan@xella.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Désignation des risques :

Xi Irritant

Identification des risques pour l'être humain et l'environnement :

R38 Irritant pour la peau

R41 Risque de lésions oculaires graves

Informations complémentaires :

Le risque d'irritation ne s'applique pas à la poudre sèche, mais lorsque le produit est exposé à l'humidité ou à l'eau (Réaction alcaline).

3 - COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composition chimique :

Mélange de sables spéciaux, de ciment et d'hydroxyde de calcium

Produits dangereux :

CAS : 1305-62-0 Hydroxyde de calcium > 10 – 25 %

EINECS : 215-137-3 Xi ; R 38-41

CAS : 65997-15-1 Pc clinker 10 – 30 %

EINECS : 266-043-4 Xi ; R 38-41

Information complémentaire :

Voir paragraphe 8

4 - PREMIERS SECOURS

En cas de projection ou de contact avec la peau :

Rincer à l'eau immédiatement

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si les problèmes persistent.

En cas d'ingestion :

Boire beaucoup d'eau en petites quantités. Consulter immédiatement un médecin en lui montrant l'emballage ou l'étiquette du Produit.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité :

Ce produit n'est pas combustible.

Moyens d'extinction :

En cas d'incendie, choisir le moyen d'extinction convenant à l'environnement

Equipement spécial de protection :

Non requis.

Information complémentaire :

L'eau d'extinction crée une solution alcaline pouvant entraîner une irritation.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Eviter de générer de la poussière

Précautions pour l'environnement :

Les autorités locales doivent être informées, selon la loi en vigueur si les rivières, les lacs ou les égouts sont contaminés.

Méthodes de nettoyage :

Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Stockage :

Exigences relatives aux zones de stockage :

Sec, dans l'emballage d'origine

Précautions de stockage avec d'autres produits :

Stocker séparément des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des acides.

Classement de stockage :

Substance solide non inflammable

Manipulation

Précaution lors de la manipulation :

Eviter de générer des déchets

Information sur les incendies et explosions :

Pas de mesures spéciales requises.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions techniques :

Aucune autre information, voir paragraphe 7

Protection individuelle

Protection respiratoire :

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans les conditions normales d'utilisation prévues.

Protection des mains :

Contact prolongé ou répété : Crèmes de protection pour les zones en contact avec le produit. Port des gants en caoutchouc ou PVC si un contact prolongé avec la peau est prévu.

Protection des yeux :

Protéger les yeux de la poussière et des éclaboussures de ciment.

Protection du corps :

Porter des vêtements de travail.

Information générale et hygiène :

Tenir éloigné de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer les vêtements sales immédiatement. Se laver les mains avant de manger et après le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Substances avec lesquelles le temps d'exposition doit être surveillé :

65997 – 15 - 1 Ciment (>10 – 25 %) MAC (Allemagne) 5G mg/m³
1305 – 62 – 0 hydroxyde de calcium (>10 – 20%) MAC (Allemagne) 5G mg/m³

Seuil limite général pour les poussières :

MAC (Allemagne) 6 mg/m³

MAC (Europe) 6 mg/m³

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Poudre
Couleur :	Grise
Odeur :	Caractéristique
PH	11
Densité apparente	Approx. 650.0 kg/m ³
Contenu solide	100 %
	2/4

Viscosité	n.a
Solvant	n.a
Comportement à l'eau	Partiellement soluble

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique / Conditions à éviter

Pas de décomposition en utilisation conforme

Matériaux à éviter :

Humidité, acides.

Produits de décomposition dangereux

Aucun

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information disponible

Toxicité :

Effet irritant :

Pour la peau : Irrite la peau et les muqueuses

Pour les yeux : Peut causer de sévères irritations avec des risques de graves lésions oculaires

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune information n'est disponible.

Ne pas jeter dans les égouts, les plans d'eau ou sur le sol.

La pâte de ciment en milieu aqueux a un effet alcalin.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Une fois durcies les matières résiduelles peuvent être éliminées comme des déchets de construction de bâtiments

Catalogue Européen des déchets :

17 09 04 déchets de construction et de démolition autres que ceux mentionnés dans 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Emballages non nettoyés :

Recycler seulement les emballages entièrement vidés.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale:

Non réglementé.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Labellisation conformément aux directives Européennes :

Ce produit est classé et labellisé selon les directives européennes

Lettres d'identification et description des risques du produit :

Xi Irritant

Phrases de risques :

R 38 Irritant pour la peau

R 41 Risque de sérieuses lésions oculaires

Phrases de sécurité

S 02 Tenir hors de portée des enfants

S 22 Ne pas respirer les poussières

S 44/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux

S 26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante and consulter un médecin.

S 37/39 Porter des gants et des lunettes.

S 46 En cas d'ingestion, consulter un médecin immédiatement et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Règlementation nationale :

Le produit est une préparation à base de ciment à classer comme faible en chromates conformément au TRGS 613 section 2.3. GIS code ZP1

Information sur les restrictions d'emploi :

Restriction pour l'emploi par les jeunes personnes

Restriction pour l'emploi par les femmes enceintes et allaitantes

Classe de pollution des eaux :

WGK 5WATER HAZARD CLASS° 1 (VwVwS) : peu polluant pour l'eau

16 – AUTRES INFORMATIONS

R 38 Irritant pour la peau
R 41 Risques de graves lésions oculaires

Ce document remplace les versions précédentes. Les informations fournies dans cette fiche sont basées sur nos connaissances actuelles et sont conformes à la législation nationale et Européenne. Cependant, les conditions de travail de l'utilisateur nous sont inconnues et hors de notre contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles énoncées dans le paragraphe 1 sans notre accord écrit. L'utilisateur est responsable pour s'assurer que toutes les dispositions légales nécessaires sont remplies. Les informations dans cette fiche décrivent l'exigence de sécurité de notre produit et ne constituent en rien une garantie de propriété du produit.

Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les erreurs dans la version imprimée.

Annule et remplace la fiche de sécurité du : 27.04.09